



TERRE DES ENFANTS

TRIEL SUR SEINE

ASSEMBLEE GENERALE DU 11 SEPTEMBRE 2021 RELATIF A L'EXERCICE 2020

La séance est ouverte à 14h30

Les normes sanitaires liées au coronavirus ont été respectées par tous les membres présents.

Comme chaque année, nous sommes réunis pour faire le bilan de l'activité de notre association.

Inscrits : 94

Présents : 17

Pouvoirs : 51

Total : présents ou représentés : 68

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

1. RAPPORT MORAL DU PRESIDENT :

Voici le profil de notre association au 31/12/2020 : 94 Adhérents

65 Parrains et marraines (parrainages individuels, au lieu de 63 malgré les difficultés liées à la crise sanitaire) et 8 adhérents ayant fait le choix d'un parrainage collectif soutiennent ainsi 13 groupes d'enfants pauvres.

De nombreux donateurs, petits et grands, nous ont aidés dans cette situation délicate, notre association étant privée de ressources liées à ses activités.

102 enfants parrainés + un groupe de 13 enfants à Antsirabe parrainé par 2 marraines et toujours autant d'enfants dans des groupes d'enfants pauvres, aidés à différents niveaux.

Actuellement nous apportons notre aide à environ 800 enfants.

Pas de changement concernant les sites que nous aidons :

1 sites : Ampanihy, Anakao, Androka, Antsirabe, Antsiriribe, Fianarantsoa, Ifanadiana, Madiorano, Mananjary, Tulear (sur plusieurs sites différents), Vohimarina, à des degrés différents.

5 dispensaires + un cabinet d'infirmière dans un petit village près de Majunga.

1 centre de lépreux et tuberculeux à Marovahy (Mananjary)

1 centre de personne en situation d'handicape au sud, à Tulear

1 maternité de l'hôpital public d'Antsirabe

1.2 EVENEMENTS POLITIQUES ET ECONOMIQUES A MADAGASCAR :

La pandémie de Covid 19 n'a pas épargné Madagascar, mais relativement peu de morts sont à déplorer d'après les informations diffusées. Sont-elles fiables ? Dans les régions les plus reculées les décès dus à la Covid ne sont pas forcément répertoriés. Serait-ce grâce à la boisson largement



TERRE DES ENFANTS

TRIEL SUR SEINE

distribuée à la population, à base d'une plante (l'artémisia) aux propriétés antipaludiques prouvées et en raison d'une population relativement jeune (Age Moyen 27 ans) ?

Depuis quelques jours, l'état d'urgence sanitaire a été levé et le port du masque est terminé.

Les voyageurs arrivant actuellement à Tana sont tenus de respecter un isolement de 3 jours dans un hôtel. Le trafic aérien a été interrompu entre la France et Madagascar pendant plusieurs mois et vient de seulement reprendre pour les rapatriés uniquement.

Une tentative de coup d'Etat en juillet dernier contre le président Rajoelina a été déjouée.

Des militaires, dont deux franco-malgaches ont été incarcérés, accusés d'avoir voulu renverser le régime.

L'année scolaire 2020/2021 a été très perturbée et le travail ayant été fait en partie à la maison, il faudra noter une disparité dans les apprentissages et les examens de fin d'année en subiront les conséquences.

Le coût de la vie explose ; le prix du riz dans la capitale est passé de 2500ar à 3000ar (40 cts.) le kilo

La Chine est devenue le 3ème importateur de produits malgaches (au 1er trimestre= 88 millions de dollars) ; elle a contribué à renforcer le système de santé malgache en fournissant des équipements médicaux et des médicaments.

1.3 EVENEMENTS CLIMATIQUES A MADAGASCAR :

La pluviométrie dans le Grand Sud a été, comme les années précédentes, largement insuffisante, voire quasiment nulle depuis octobre 2019 dans certaines zones y compris dans les zones agricoles productrices.

Madagascar est un des premiers pays touchés par le réchauffement climatique et la famine envahit le sud du pays causant la mort des plus faibles (personnes âgées, enfants et handicapés). De nombreuses organisations humanitaires connues (MSF, l'Unicef, Action contre la Faim...) ont appelé à l'aide et le PAM n'arrive plus à subvenir à tous les besoins. C'est la pire sécheresse que Madagascar ait connue depuis 40 ans ; il faut y ajouter dans le sud le banditisme et le vol de zébus. Il ne reste à manger que des insectes, des feuilles et des tamarins mélangés à de la boue.

1.4 EVENEMENTS MARQUANTS DE L'ASSOCIATION DURANT L'ANNEE 2020 :

En 2020 : pas de voyage, pas de loto, pas de concert Gospel, pas d'exposition des Compagnons du Tour de Main.

Le forum des Associations en septembre à Triel a pu se tenir en extérieur.

Pour compenser l'absence des marchés de Noël habituels de Triel et de Poissy, une exposition d'objets malgaches a eu lieu à Meulan au domicile de la vice-présidente.

Cent kilos d'objets d'artisanat malgache, commandé par le secrétaire JP Frédéric chez les petits artisans locaux habituels sont arrivés par avion et ont pu alimenter cette vente. Cette solution s'est révélée très coûteuse en raison des frais de douane au départ, comme à l'arrivée et du prix de



TERRE DES ENFANTS

TRIEL SUR SEINE

l'avion. C'est là qu'on réalise l'économie réalisée par l'association quand l'artisanat est transporté dans les valises au retour des voyages ! (Le bénéfice de la vente s'est monté à 2700€).

- Une quarantaine de cartons ont été transportés gratuitement par notre ami hôtelier Michel Tison, tout au début 2020, avant le début de la crise sanitaire ! Tous ces cartons restent essentiels dans notre mission, puisqu'ils constituent un apport important sur les plans scolaires, vestimentaires et médicaux

1.5 - INFORMATIONS DIVERSES :

Le projet d'une annexe de « Terre des Enfants Triel » à Madagascar avec un salarié, est en suspens pour le moment ; des démarches à Madagascar sont nécessaires et n'ont pu être réalisées faute de pouvoir se déplacer suite à la crise sanitaire.

L'Ambassade de France à Antananarivo, voulant compenser en partie l'argent manquant du loto destiné à l'achat de médicaments pour les dispensaires que nous aidons, nous a versé, la somme de 1200€. Cet argent a été distribué aux dispensaires et un rapport complet et détaillé avec les factures, pas toujours faciles à obtenir par manque d'outils informatiques dans les endroits reculés, est sur le point d'être finalisé.

Nous sommes en liaison avec une association malgache « MHM, MAMPITASOA HANDICAP MADAGASCAR » sur Tana qui scolarise des enfants malvoyants. Une aide financière apportée par M. Gerry Félicité leur est destinée.

Suivant l'évolution de la pandémie, un voyage à Madagascar va peut-être se réaliser prochainement et peut-être aussi un loto au printemps !

Nous nous efforçons d'établir des contacts réguliers entre les parrains et marraines et leur(s) filleul(s) mais cela dépend des religieuses, des lieux et des équipements informatiques de nos contacts sur place.

1.6 EN CONCLUSION :

Nous tenons à remercier tous les adhérents qui nous font confiance. Si nous pouvons réaliser les différentes actions mentionnées, c'est grâce à eux.

Notre association poursuit son aide pour la nourriture des enfants, pour les frais de scolarité et d'alphabétisation, pour les aides médicales avec l'achat de médicaments pour les dispensaires et les aides aux centres de personne en situation d'handicap et centre de lépreux...

Quitus est donné au Président pour son rapport moral

2. RAPPORT FINANCIER PRESENTE PAR MONSIEUR CHRISTIAN DETRE TRESORIER

L'argent est désormais envoyé directement sur les comptes bancaires des religieuses. C'est très rapide mais cela a un coût : 90€ par trimestre.

La demande d'aide financière demandée à la Fondation « Air France » n'a pas été retenue et la Fondation Maif ne s'adresse qu'à des aides résidant en France et pas à l'étranger.



TERRE DES ENFANTS

TRIEL SUR SEINE

Nous avons reçu des dons de particuliers qui nous ont permis de continuer notre aide, notamment pour les deux sites d'Androka et d'Ampanihy situés dans le sud durement touché par la famine.

Concernant les parrainages, nous demandons, dans la mesure du possible, que nos adhérents privilégient le prélèvement mensuel afin de faciliter le travail du trésorier et avoir une meilleure visibilité des versements (évitons les versements de parrainage annuel ou trimestriel)

Quitus est donné au Trésorier pour son rapport financier.

3.1 ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La procédure veut que le bureau soit dissous.

Se présentent au Conseil d'Administration :

Madame BARON Michèle, Madame CHAILLOU-RAGAIGNE Maryvonne, Madame EL ABDI Céline, Madame FLAMAND Christelle, Madame MARCON Marie, Monsieur BIGET Daniel, Monsieur DETRE Christian, Monsieur FELICITE Gerry, Monsieur FLAMAND Luc, Monsieur FREDERIC et Monsieur GAFFORY.

Se sont présentés et sont élus :

Madame BARON Michèle, Madame CHAILLOU-RAGAIGNE Maryvonne, Madame EL ABDI Céline, Madame FLAMAND Christelle, Madame MARCON Marie, Monsieur BIGET Daniel, Monsieur DETRE Christian, Monsieur FELICITE Gerry, Monsieur FLAMAND Luc, Monsieur FREDERIC et Monsieur GAFFORY.

Quitus est donné à l'élection du conseil d'administration, à l'unanimité.

3.2 ELECTION DU BUREAU :

Monsieur FLAMAND Luc pour la Présidence

Madame BARON Michèle pour la vice-présidence

Monsieur FELICITE Gerry pour la vice-présidence

Monsieur DETRE Christian pour la fonction de trésorier

Monsieur GAFFORY pour la fonction de trésorier adjoint

Monsieur FREDERIC Jean-Pierre pour la fonction de secrétaire

Madame FLAMAND Christelle pour la fonction de chargée de communication

Avant de clore cette Assemblée Générale, nous voulons remercier chaleureusement ceux qui ont longtemps œuvré pour l'association et qui se sont mis en retrait. Sans eux, elle n'aurait pas existé et nous ne serions pas là pour continuer cette belle aventure humaine.